

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 06 mars 2026

2026_020



L'an deux mille vingt-six, le 06 mars, à 09 heures 30, se sont réunis, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASCO, Président, dûment convoqués le 27 janvier 2026.

Nombre de Membres en exercice	26	Présents(es) : Messieurs Thierry BLASCO, Jean-Michel VIART, Alain BALLAND, Dominique BARONI, Christian BLASSON, Richard BRUGGER, Madame Annie DUCHENE, Monsieur Patrick DYON, Madame Lydie FINELLO, Messieurs Denis MAILIER, Jean-Marie CAMUT, Madame Raphaële LANTHIEZ, Messieurs Jean-Philippe RESIDORI, François MANDELLI, Mesdames Anna ZAJAC, Rachida BOUDADI.
Nombre de Membres présents	19	Représentés(es) par leur suppléant(e) : Madame Claude HOMEHR était représentée par Monsieur Laurent SIBOIS. Monsieur Jean-Marie CASTEX était représenté par Monsieur Bernard de LA HAMAYDE. Monsieur Arnaud MAGLOIRE était représenté par Mme Sylviane BETTINGER.
Nombre de pouvoirs	3	Ayant donné pouvoir : Monsieur Philippe DALLEMAGNE avait donné pouvoir à Monsieur Alain BALLAND. Madame Isabelle HELIOT-COURONNE avait donné pouvoir à Monsieur François MANDELLI. Madame Marie-Thérèse LEROY avait donné pouvoir à Monsieur Jean-Marie CAMUT.
Nombre de suffrages exprimés	22	Absents(es) excusés(es) : Messieurs Michel LAMY, Philippe BORDE, Mesdames Carmen LABILLE, Estelle BOMBERGER-RIVOT.
Votes Pour	22	Assistaient : Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion, Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction,
Votes Contre	0	
Abstention	0	

Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion et Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, étaient absents excusés.

Le Président a fait constat que le quorum était respecté réglementairement (article 24 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié).

D2026_03_13

PROGRAMMATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS 2027

Dans le cadre de la mission d'organisation des concours et examens confiée aux Centres de Gestion conformément aux dispositions du code général de la fonction publique,

Il vous est proposé, dans le cadre de l'organisation interrégionale, d'arrêter le programme des concours et examens 2027 comme suit :

I) CONCOURS ET EXAMENS ORGANISES PAR LE CDG 10

- Concours d'Adjoint d'Animation principal de 2 ^{ème} classe (pour les collectivités auboisaises ainsi que pour les CDG de l'Inter région).	Non déterminé à ce jour
- Concours d'Agent de Maîtrise (pour les collectivités auboisaises ainsi que pour les CDG de l'ex Région CA et de l'ex Région Bourgogne).	Non déterminé à ce jour
- Concours d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe (pour les collectivités auboisaises ainsi que pour les CDG de l'ex Région CA).	Non déterminé à ce jour
- Examen Professionnel d'Agent de Maîtrise (pour les collectivités auboisaises ainsi que pour le CDG 52 et les CDG de l'ex Région Bourgogne)	

II) CONCOURS SUSCEPTIBLES D'ETRE ORGANISES PAR D'AUTRES CDG POUR LE COMPTE DU CDG 10

- Concours de Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (CDG 54)
- Concours de Rédacteur (CDG 51)
- Concours d'Ingénieur (CDG 67)
- Concours d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement (CDG 67)
- Concours de Médecin (CDG 51)
- Concours de Sage-femme (CDG ?)
- Concours de Psychologue (CDG 08)
- Concours de Conseiller Socio-éducatif (CDG 51)
- Concours de Puéricultrice (CDG 21)
- Concours d'Infirmier en soins généraux (CDG 51)
- Concours d'Aide-soignant (CDG 51)
- Concours d'Auxiliaire de puériculture (CDG 57)
- Concours de Professeur d'enseignement artistique (organisation nationale)
- Concours d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe (CDG 67)
- Concours d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (CDG 90)
- Concours d'Animateur principal de 2 ^{ème} classe (CDG 21)
- Concours d'Animateur (CDG 21)



III) EXAMENS SUSCEPTIBLES D'ETRE ORGANISES PAR D'AUTRES CDG POUR LE COMPTE DU CDG 10

- Examen d'Attaché Principal
- Examen d'Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe
- Examen d'avancement de grade de Technicien principal de 1 ^{ère} classe
- Examen de promotion interne de Technicien principal de 2 ^{ème} classe
- Examen d'avancement de grade de Technicien principal de 2 ^{ème} classe
- Examen d'avancement de grade d'Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- Examen d'avancement de grade d'Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
- Examen d'avancement de grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe
- Examen d'avancement de grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe
- Examen d'avancement de grade d'Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe
- Examen d'avancement de grade d'Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe

La programmation des opérations qui seront confiées à d'autres CDG sera adaptée au regard des besoins déclarés par les collectivités aubois au cours du recensement pour l'année 2027.

Le calendrier étant établi à titre prévisionnel, si des besoins ponctuels interviennent en cours d'année, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à :

- 1°) Ouvrir l'organisation d'un nouveau concours ou examen.
- 2°) Modifier par arrêté le nombre de postes ouverts.
- 3°) Conventionner une nouvelle organisation de concours ou examen.

Pour extrait conforme,
A Sainte-Savine, le 06 mars 2026

Le Président,

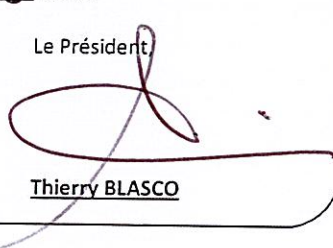



Thierry BLASCO

Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
à compter du 18/03/2026.



Le Président


Thierry BLASCO